

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste

(PARTI SOCIALISTE S.F.I.O., PARTI RADICAL SOCIALISTE CONVENTION REPUBLICAINE, LES CLUBS)

ELECTRICES, ELECTEURS,

Les élections de mars 1967 ont amoindri la majorité gaulliste ; celle-ci, ne disposant que de quelques voix, diminuant encore avec les élections partielles, a pu encore assurer sa survie avec l'appoint des députés indépendants du groupe de M. Giscard d'Estaing.

Cependant, le même refus de dialogue et de débat a animé cette majorité, et lorsqu'il était possible d'amender un projet de loi, par le vote bloqué le texte gouvernemental était adopté avec les voix des députés gaullistes et giscardiens.

Ce n'était que par les motions de censure que nous pouvions obtenir un débat et un scrutin sur les ordonnances, sur l'enseignement, la politique sociale, les problèmes agricoles.

Ces motions de censure déposées à l'initiative de la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste n'ont jamais pu être adoptées par manque de quelques voix.

Elles auraient dû entraîner la dissolution de l'Assemblée et de nouvelles élections.

Le système parlementaire était donc bloqué. C'est alors que l'insurrection des étudiants et la grève générale de tous les travailleurs, ont contraint le Chef de l'Etat à décider la dissolution que les députés de la majorité avaient refusé, au moment du vote des motions de censure, que j'ai personnellement toutes signées et votées.

Le pays a eu depuis dix ans, le spectacle d'une évidente détérioration. Successivement les travailleurs, agriculteurs, les ouvriers, cadres, fonctionnaires, anciens combattants, étudiants, retraités et personnes âgées, artisans, petits commerçants, avaient saisi le gouvernement, dénoncé le maintien de structures économiques périmées, manifesté leur volonté de réformes.

Le Pouvoir s'est cantonné dans une béate autosatisfaction, se contentant de faire des promesses et par la voix du **Chef de l'Etat de demander de lui faire confiance et que tout irait ainsi pour le mieux.**

L'histoire et l'expérience démontrent que les insurrections et les révolutions ne peuvent naître et s'épanouir que dans les sociétés où les gouvernements n'ont pas su régler les problèmes auxquels ils se trouvaient confrontés.

Cette loi de l'histoire devrait faire réfléchir les Françaises et les Français pour notre avenir lourd de drames.

CAR RIEN N'EST REGLE. Ce ne sont pas les mesures hâtives et souvent démagogiques prises sous la pression de l'opinion et la peur qui étreint les ministres, qui peuvent régler les grands problèmes économiques et sociaux de notre pays face à l'Europe et à la concurrence internationale.

Tout sera remis en question demain si les réformes urgentes ne sont pas rapidement réalisées.

Or le Chef de l'Etat dans son récent discours, est resté dans le vague se bornant à nouveau à réclamer que confiance lui soit accordée pour un contrat en blanc que l'expérience de dix années passées nous font un devoir de rejeter.

Les avantages sociaux consentis aux travailleurs seront très vite rendus vains par la hausse du coût de la vie, une nécessaire dévaluation, les perspectives défavorables du marché commun, nos exportations ralenties dans le cadre de l'Europe des Six et la diminution des tarifs mondiaux provoqué par le Kennedy Round.

Alors que deviendront nos industries, nos petites et moyennes entreprises paralysées, malgré le ballon d'oxygène récent d'emprunts possibles qui ne font que les endetter. Chômage et climat social perturbé, mécontentement général. Voilà la grandeur annoncée, promise, et le résultat de la confiance que certains Français ont accordé depuis dix ans à un homme et à son parti.

Des événements douloureux d'affrontement des classes laborieuses avec un pouvoir qui depuis dix ans a marqué une totale incompréhension, a bouleversé le pays.

A Toulouse et dans le département, grâce à la vigilance et au sang-froid de tous il n'y a pas eu, comme à Paris et d'autres villes de France de violences ; le sang n'a pas coulé. Il faut s'en féliciter.

L'ordre républicain est un impératif à respecter **et que nous nous devons de faire respecter même lorsque la passion se déchaîne** provoquée par l'imprévoyance et l'impéritie des gouvernements gaullistes qui depuis dix ans, avaient mission de prévoir et de gouverner.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Investis de votre confiance en novembre 1962 et en mars 1967 par le libre choix de tous les démocrates et républicains, je me suis attaché à remplir mes fonctions à l'Assemblée Nationale avec l'efficacité que m'a donnée ma formation universitaire.

J'ai travaillé au sein de la Commission de la production et des échanges avec le souci de servir les intérêts d'une région et de ses habitants, le développement et l'équipement de Toulouse, des cantons de Fronton et de Villemur.

Emile AMOUROUX, Conseiller municipal depuis 20 ans, Maire-Adjoint depuis 13 ans, Conseiller général du canton Nord, Secrétaire de la Commission départementale du Conseil général, par sa connaissance des besoins et son autorité pour obtenir les subventions nécessaires aux différentes réalisations, est toujours à mes côtés comme remplaçant éventuel.

Toulouse et les cantons se transforment, se développent, se modernisent grâce au travail d'une équipe animée par un même idéal et désireuse de servir l'intérêt général d'une population laborieuse.

Maires, Conseillers généraux, Conseillers municipaux travaillent à nos côtés dans un climat d'entente et d'union, seuls facteurs d'efficacité.

TRAVAIL A L'ASSEMBLEE.

A la veille des Elections de Mars 1967, j'avais détaillé mon travail durant la législature, mes interventions à la tribune de l'Assemblée Nationale avec les dates dans tous les débats concernant l'Education nationale pour exiger la prio-

rité des priorités, plus de crédits, une réforme en accord avec les doyens, professeurs, étudiants ; la défense de nos industries (l'O.N.I.A. - Usines d'aviation de Toulouse) ; les problèmes posés par l'ouverture du Marché commun, l'organisation économique de l'Europe, la politique viticole et de la production fruitière, de l'agriculture.

J'ai déposé plusieurs **Propositions de Loi** dont celle tendant à instituer en faveur des étudiants une allocation d'études : 4 décembre 1964 et celle portant réforme de l'enseignement : 29 juin 1966, dont la majorité a toujours refusé la discussion.

Depuis les élections de Mars 1967, durant 14 mois, j'ai également participé aux débats à la tribune lors des budgets de l'Education nationale, de l'Industrie, de l'Agriculture.

J'ai participé à l'élaboration et signé la Proposition de Loi n° 694 du 10 avril 1968 concernant l'**indemnisation en faveur des Français rapatriés.**

CE QUE NOUS PROPOSONS

L'avenir d'une nation ne peut reposer sur la volonté d'un seul homme ; la notion de démocratie doit y être substituée.

Pour cela il faut :

— une indispensable stabilité politique par un contrat entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement pour la **durée** de la législature avec retour devant les électeurs en cas de crise ministérielle ;

— la volonté de reconnaître aux salariés, aux agriculteurs et aux intellectuels leurs besoins propres et respecter la **priorité** pour le logement, la santé ;

UNE AGRICULTURE MODERNE : Parité des revenus pour les agriculteurs ; exonération de l'impôt sur le revenu pour les moyens exploitants ; la recherche des **débouchés par l'élargissement** du Marché commun ; menacés par le marasme économique, le commerce et l'artisanat doivent retrouver la vie par l'allégement de leurs charges.

LES FONDEMENTS DE LA JUSTICE SOCIALE PAR :

— l'abrogation des ordonnances ;

— le droit au travail, le plein emploi et l'expansion avec l'équipement économique de la région ;

— le droit à la santé par une organisation hospitalière moderne ;

— le droit à une vieillesse heureuse avec des retraites revalorisées, le droit au logement, problème national par les crédits nécessaires aux constructions H.L.M. ;

— le droit à la solidarité nationale pour les anciens combattants et victimes de la guerre ; le respect du rapport Constant ; pour les rapatriés d'Algérie, l'indemnisation sur la base des lois de 1966 et du 10 avril 1968.

LA PROMOTION DE LA FEMME : Par le respect du principe « à travail égal salaire égal », le libre accès des femmes aux emplois et fonctions.

PRIORITE DES PRIORITES A L'EDUCATION NATIONALE pour l'égalité des chances dans la vie ; pour une université critique ; la démocratisation, l'allocation d'études dans l'enseignement supérieur, le respect de la laïcité de l'école.

POUR LA JEUNESSE : Un avenir assuré, des objectifs, un idéal.

LA PAIX DANS UN MONDE ORGANISE par le retour de la France dans les organismes internationaux d'arbitrage ; la renonciation à une force de frappe atomique et sa reconversion à des fins pacifiques dans une coopération européenne ; une action concertée pour la paix au Viet-nam ; la construction d'une Europe des peuples.

LA CRISE DE L'EMPLOI est un facteur dramatique avec ses 600 000 chômeurs et les jeunes qui au seuil de la vie voient se fermer leur avenir ; il est urgent de prévoir pour les travailleurs l'**abaissement de l'âge d'une retraite décente** et de supprimer le **cumul des fonctions** bloquant les carrières à la jeunesse.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Mais aujourd'hui qui ne sent pas que notre pays est à un tournant de son histoire et que dans ce devenir qui inéluctablement se prépare tout peut basculer ou encore être sauvé.

Sauvé par des hommes qui pensent que la grandeur d'un pays est dans sa puissance de travail, sa productivité, dans l'union fraternelle de tous les travailleurs intéressés à cette prospérité alors que le Pouvoir actuel n'a provoqué que déchirement et haine, amertume et désunion, reniant la parole donnée et dont le Chef, depuis 28 ans, n'a pas cessé successivement de tromper, à des périodes différentes de notre histoire, toutes les catégories de Français.

Tout a une fin même les plus prestigieux destins.

Tous les discours, toutes les promesses à nouveau faites n'empêcheront pas les Français de juger, après dix ans de pouvoir absolu, les vrais responsables de la situation présente.

Ils se tourneront vers les hommes libres et de bonne volonté qui ont suffisamment d'expérience et d'autorité pour conserver leur entière liberté de choix et d'action.

C'est à vous, qui avez dans vos mains le sort et l'avenir de notre pays de dire aujourd'hui, en toute conscience ce que vous voulez, ce que vous souhaitez.

La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste vous propose les grandes lignes d'un programme réalisable durant la prochaine législature.

Elle prend l'engagement solennel de réaliser ce programme, véritable contrat.

En acceptant nos propositions vous vous dresserez contre un régime de pouvoir personnel, de stagnation économique et vous vous prononcerez pour la démocratie au service de l'homme, pour l'expansion au service de la justice, pour l'Europe au service de la paix, dans le respect de toutes les libertés.

REMPLAÇANT EVENTUEL

Emile AMOUROUX

Maire-Adjoint de Toulouse
Conseiller général de Toulouse-Nord
Secrétaire de la Commission départementale
Conseiller Prud'Homme
Membre honoraire de la Chambre de Commerce
Vice-Président de l'U.F. des Anciens Combattants
Chevalier du Mérite agricole
Officier des Palmes académiques



VU LE CANDIDAT

André REY

Professeur honoraire de l'Université
Conseiller général
Maire de Fronton
Prisonnier de guerre évadé
Combattant de l'Armée secrète
Médaille de la Résistance
Chevalier de la Légion d'honneur
Député sortant S.F.I.O.

Les Presses du Languedoc - Toulouse